ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵏⴰⵏⵜ ⴷ ⵜⵅⵎⵉⵙ
ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⴷ ⵖⵉⵙⵎⵉⵏ ⴷ ⵜⵓⵡⵏⴰ

المملكة المغربية
وزارة التضامن والتنمية الاجتماعية
والمساواة والأسرة

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE L'EGALITÉ ET DE LA FAMILLE

PNUD
Au service des peuples et des nations

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LLE)

Réf. : IC-02-2021 Date : 10-03-2021

Pays : Maroc

Description de la mission : Elaboration d'un plan de formation pour renforcer les capacités des ressources humaines des COAPH.

Nom du projet : Programme d'Appui à la Politique Publique intégrée pour la promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap.

Durée de la mission/services (le cas échéant) : 80 jours

L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse procurement.morocco@undp.org au plus tard le 25/03/2021 à 16h (heure Rabat).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

I. Contexte

Les Centres d'Orientation et d'Assistance des Personnes en situation de Handicap (COAPH) sont des services sociaux territoriaux de garantie des droits des personnes en situation de handicap, leur permettant de développer leur autonomie et de concrétiser leur participation sociale.

La création de ces centres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique intégrée et du plan d'action national pour la promotion des droits des PSH dont la finalité « Garantir l'accès aux Droits et renforcer la participation sociale des personnes en situation de handicap ». Les COAPH sont également un dispositif de proximité nécessaire pour la mise en place d'un ensemble de programmes et projets inscrits dans ce plan d'action national.

Les COAPH sont destinés aux personnes en situation de handicap, leurs familles, leurs aidants et aux organisations représentatives de ces personnes, ainsi qu'à tout public en demande d'informations sur le handicap.

Ces structures ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes en situation de handicap et leurs familles vers les services pertinents au regard de leurs situations et demandes, de donner l'accès aux prestations de protection sociale du Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la famille et de promouvoir les droits de ces personnes et de leurs familles.

Le nombre de COAPH est de 77, et recouvre l'ensemble des provinces du royaume. Ils sont gérés par deux cadres minimum, mais l'organisation cible est composé d'un coordonnateur et 3 responsables des pôles suivants : i. Accueil, information et orientation ; ii. Accès aux droits et prestations ; iii. Promotion du développement inclusif. Actuellement, les COAPH sont chargés notamment d'administrer l'ensemble des prestations inscrites dans le fond d'Appui à la Cohésion Sociale pour les personnes en situation de handicap ainsi que le traitement des demandes d'attestation du handicap via la plateforme internet Khadamaty.gov.ma.

Dans l'objectif de structurer et d'harmoniser leurs prestations, le MSDSEF, avec l'appui de Handicap International a élaboré depuis 2018 un cahier de charge qui fixe les missions, le champ d'action, l'offre de services ainsi qu'un cadre commun de fonctionnement des COAPH. Une boite à outil a été également élaboré, dans l'objectif de garantir le respect des principes éthiques et professionnelles et d'améliorer le pilotage, le suivi et l'évaluation leurs interventions.

Dans ce contexte, le MSDSEF lance cette consultation dans le but de renforcer le positionnement de ces centres en tant qu'acteur local central en matière de la promotion des droits des personnes en situation de handicap.

II. Etendue des travaux, responsabilités et description analytique des travaux proposés

2.1. Objectifs de la consultation

L'objectif de cette consultation est de renforcer les capacités des ressources humaines des COAPH en matière d'outils de management et de fonctionnement pour accomplir leur mission avec le niveau de performance attendu.

Objectifs spécifiques

- Doter les COAPH d'un référentiel des emplois des compétences ;
- Elaborer un plan de formation pour renforcer les capacités des ressources humaines des COAPH ;
- Doter le MSDSEF et l'Entraide Nationale d'un outil qui permet de rehausser le niveau de performance du management et de fonctionnement des COAPH ;
- Renforcer le positionnement des COAPH en tant qu'acteur local principal en matière de la promotion des droits des PSH.

2.2. Consistance de la consultation

- Analyser l'environnement des COAPH avec une identification et une analyse des prestations et
- Recenser les activités types et services offerts (typologie, nature, démarches, compétences clés nécessaires, …) ;
- Animer 3 focus groupes de concertation pour le diagnostic des besoins en formation ;
- Déterminer les profils des ressources humaines en fonction des activités-types ou prestations attendus des COAPH ;
- Etablir un bilan des compétences par activité type /prestation par rapport à la globalité des ressources humaines travaillant actuellement dans les COAPH ;
- Faire le diagnostic des compétences des ressources humaines actuelles en fonction des types de métier ;
- Proposer **un plan de formation** avec des modules de formation pour chaque profil de ressources humaines et chaque prestation et répondant au besoin identifiés ;
- Présenter le plan de formation à l'atelier de restitution.

III. Livrables et calendrier d'exécution

Le temps estimé de la réalisation de l'étude est de **80 jours**, sur un délai global d'exécution de la prestation de **trois (3) mois** calendaires, hors périodes d'arrêt et/ou de validation des livrables des différentes phases. Il est réparti par phase comme suit :

Livrables		**% paiement**	**Délai de réalisation**
1	Note méthodologique	00%	10 j
2	Rapport de synthèse du diagnostic de l'analyse des besoins	30%	15 j
3	Plan de formation	30%	20 j
4	Rapport global de la prestation	40%	30 j

Ces délais n'incluent pas les périodes nécessaires pour la validation qui sont fixes à 15 jours ouvrables.
Tous les livrables susmentionnés devront être remis en langues arabe et française.
Ce délai commencera à courir à compter du lendemain de la date de signature du contrat.

IV. Documents mis à la disposition des soumissionnaires

Pour faciliter la réalisation de ce travail, certains documents seront mis à la disposition du consultant à savoir :

- Politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap ;
- Plan d'action national de mise en œuvre de la Politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap 2017-2021 ;
- Loi-cadre 97.13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap ;
- Enquête nationale sur le handicap au Maroc (2014) ;
- Indicateurs nationaux pour la mise en œuvre de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ;
- Le cahier de charges des COAPH ;
- La boite à outil relative au COAPH.

V. Arrangements de gestion

L'interlocuteur du commanditaire :

L'interlocuteur principal du commanditaire sera le PNUD. Le pilotage de la consultation sera assuré par un comité de suivi composé de représentants du MSDSEF-UGP/PNUD. Ce comité accompagnera le prestataire dans la réalisation de la prestation. Il sera responsable des tâches suivantes :

- S'assurer de la conformité des livrables aux caractéristiques techniques exigées dans les Termes de références ;
- Examiner et émettre des remarques sur les livrables intermédiaires ;
- Valider les livrables finaux.

VI. Qualifications et expériences requises

La réalisation de ce plan de formation exige un (e) consultant (e) associant l'ensemble des compétences, qualifications et expériences suivantes :

6.1. Compétences :

- Bonnes aptitudes d'organisation et de planification ;
- Une expertise confirmée en matière d'ingénierie de la formation ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel et PowerPoint) ;
- La maîtrise de l'arabe du français aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral.

6.2. Formation

- Avoir un niveau post universitaire, disposant d'une formation supérieure dans le domaine de l'ingénierie de la formation, gestion des ressources humaines, travail social, ou autres disciplines similaire.

6.3. Expériences

- Avoir au minimum 4 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie de la formation,
- Disposer d'une parfaite connaissance du paysage institutionnel national dans le domaine de la protection des personnes en situation de handicap ;
- Avoir une bonne connaissance de l'approche des droits humains et l'approche genre ;
- Avoir une connaissance sur les problématiques de prise en charge des populations en situation difficile et de préférence les services destinés aux personnes en situation de handicap.

6.4. Engagements du/de la consultant (e)

Secret professionnel et confidentialité

- Le/la consultant/e est tenu/e au secret professionnel pendant toute la durée de la mission et après son achèvement quant aux informations et documents dont il /elle dispose ou qui sont portés à sa connaissance à l'occasion de l'exécution de la mission ;
- Il/elle ne peut faire un usage préjudiciable des dits renseignements et documents qui lui sont fournis, pour accomplir leur mission.

VII. Documents à inclure lors de la soumission de l'offre

Les consultant/es intéressé/es doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

Le soumissionnaire constituera son offre comme suit :

- Lettre d'intérêt et de disponibilité et modèle de l'offre financière (selon modèle en annexe 2);
- Lettre de soumission technique ;
- Compréhension des Tdr et propositions d'amélioration ;
- Proposition méthodologique : démarche méthodologique, sources de données (acteurs et documents à consulter), méthodes de collecte et d'analyse des données, et autres informations pertinentes ;
- Chronogramme détaillé de la prestation, y compris nombre de jours et d'hommes-jours pour chaque activité ;
- CV détaillé du consultant/e, faisant ressortir ses qualifications et références, avec les contacts téléphoniques et email à jour (commanditaires des prestations listées en références sur le CV);
- Expériences et références précises du soumissionnaire dans des prestations similaires accomplies durant les 5 dernières années, justifiées chaque fois que possible par des attestations ;
- Tout document utile et toutes informations jugées utiles pour mettre en valeur la proposition ;

N.B : Le soumissionnaire doit répondre clairement à chacune des spécifications demandées. L'évaluation des offres se base essentiellement sur la réponse à chacune des exigences demandées dans cette consultation ainsi que sur l'aptitude du soumissionnaire à montrer son esprit d'analyse en développant davantage les missions demandées et en proposant s'il le juge nécessaire et pertinent des remarques ou compléments à ladite étude.

VIII. Offre financière

Contrat forfaitaire

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc). (voir annexe 2)

Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

NB : La devise de l'offre :

- Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou
- Dollar des Etats-Unis ou
- Euro

Conditions de conversion des devises : Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions, le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions ;

Les consultants régies par la loi marocaines sont tenus de faire leur soumission en monnaie

IX. Evaluation

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

a) Efficace/conforme/acceptable, et
b) Comme ayant' reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.

* Poids des critères techniques ; [70%]
* Poids des critères financiers ; [30%]

Phase 1 : Evaluation technique des offres :

Critères de l'évaluation technique	Points
Méthodologie : - Pertinence de la méthodologique proposée ; - Bonne compréhension du travail demandé ; - Chronogramme proposé ;	**…/40** …/20 …/10 …/10
Qualifications et compétences du consultant - Diplôme ***bac+5 minimum dans*** le domaine de l'ingénierie de la formation, gestion des ressources humaines, travail social, ou autres disciplines similaire. - Expérience en matière de l'ingénierie de la formation,(5 points par référence). - Expérience en matière de pilotage de management d'actions ou projets dans le domaine du handicap.	**…/60** …/20 …/20 …/10 …/10
Total	**…/100**

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximal des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Evaluation financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{Pmin}{P}$$

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

N= 0,7 * T + 0,3* F

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

Annexe

Annexe 2- Modèle de lettre de disponibilité et de l'offre financière
Annexe 1- Conditions générales relatives aux consultants individuels.